

Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt *Séance ordinaire du 17 août 2015*

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT 200-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO ET SUR LE RÈGLEMENT 201-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Tenue le lundi 17 août 2015 à 19h00
à la salle de conseil de la municipalité du Canton de Valcourt

La consultation publique vise à présenter les modifications apportées au règlement de zonage numéro 200 et au règlement de lotissement numéro 201.

La présentation des règlements 200-10 et 201-03 est faite par monsieur le maire, Patrice Desmarais.

Sont présents les conseillers suivants:

Réjean Duchesneau	Siège 1	Gilles Allain	Siège 3
Gaétane Lafrance	Siège 4	Bertrand Bombardier	Siège 5
Michel Daigneault	Siège 6		

Absent: Mario Gagné Siège 2

Aucun participant.

L'assemblée de consultation publique s'est terminée à 19h10

X

Sylvie Courtemanche
Directrice générale et secrétaire-trésorière

X

Patrice Desmarais
Maire

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt, tenue au 9040-B, rue de la Montagne, Valcourt (Québec) le 17 août 2015, à 19h30 sous la présidence de monsieur Patrice Desmarais, maire de la municipalité du Canton de Valcourt;

Et à laquelle sont présents :

Réjean Duchesneau	Siège 1	Gilles Allain	Siège 3	
Gaétane Lafrance	Siège 4	Bertrand Bombardier	Siège	5
Michel Daigneault	Siège 6			

Absent: Mario Gagné Siège 2

Assiste également à la réunion, la directrice générale, madame Sylvie Courtemanche qui agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

Monsieur le maire, Patrice Desmarais, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les membres à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Valcourt.

Madame la secrétaire note la présence des conseillers.

La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par monsieur le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement tenue.



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 17 août 2015***

110-2015-08-17

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire à la demande de monsieur le maire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

QUE l'ordre du jour proposé aux membres du conseil soit accepté tel que lu, présenté et modifié le tout selon le libellé suivant;

PROPOSITION ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2015
4. Rapport d'activités des comités et rapport du maire
5. Première période de questions
6. Administration:
 - 6.1 Adoption des comptes à payer au 17 août 2015, ratification des comptes et des salaires payés durant le mois précédent cette séance
 - 6.2 Dépôt de la correspondance
 - 6.3 Colloque de zone ADMQ
 - 6.4 Demande de commandite- Fête Champêtre
7. Règlements
 - 7.1 Adoption du second projet de règlement 200-10, visant à modifier le règlement de zonage numéro 200
 - 7.2 Adoption du second projet de règlement 201-03, visant à modifier le règlement de lotissement numéro 201
 - 7.3 Adoption du règlement 203-05, visant à modifier le règlement de permis et certificats numéro 203
8. Deuxième période de questions
9. Varia
10. Levée de la séance

111-2015-08-17

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 17 août 2015***

4. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS ET DU MAIRE

RAPPORTS DES COMITÉS :

Chacun des responsables des divers comités permanents institués au sein du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt est appelé à tour de rôle à donner lecture ou à résumer sommairement les activités de ceux-ci, s'il y a lieu:

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| Gaétane Lafrance (siège 4) | • Fleurons |
| Bertrand Bombardier (siège 5) | • CPIVR |
| Michel Daigneault (siège 6) | • Voirie, Projet Centre communautaire |

RAPPORT DU MAIRE

- Remise d'une liste des rencontres du dernier mois

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

6. ADMINISTRATION

112-2015-08-17

6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 17 AOÛT 2015, RATIFICATION DES COMPTES ET DES SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS PRÉCÉDENT CETTE SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #201500259 à #201500287 pour les comptes à payer au 17 août 2015, totalisant 147 810.47\$;

QUE les chèques #201500246 à #201500258 émis pour les comptes payés durant le mois précédent cette séance, totalisant 21 267.27\$, soient ratifiés;

QUE les dépôts directs émis pour les salaires du mois précédent cette séance, totalisant 8 459.65\$, soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles pour ces fins.

PROPOSITION ADOPTÉE

113-2015-08-17

6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la municipalité pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 17 août 2015

114-2015-08-17

6.3 COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

ATTENDU QU' un colloque est organisé annuellement dans chacune des zones du Québec par l'Association des Directeurs municipaux du Québec;

ATTENDU QUE madame Sylvie Courtemanche, directrice générale, est membre de cette association;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

QUE Sylvie Courtemanche, directrice générale, soit autorisée à participer au colloque régional de zone de l'ADMQ le 17 septembre prochain à l'Académie du Carmel de Danville;

QUE les frais d'inscription au montant de 85.00\$, soient payés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement reliés à cette participation.

PROPOSITION ADOPTÉE

115-2015-08-17

6.4 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LES FEUX D'ARTIFICES LORS DE FÊTE CHAMPÊTRE DE LA VILLE DE VALCOURT

ATTENDU QU' une demande de contribution financière a été adressée à la municipalité par la Ville de Valcourt afin de bonifier les feux d'artifices lors de la Fête Champêtre;

ATTENDU QUE cette activité se veut familiale et s'adresse à toute la population de la région;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

QU' un montant de 200\$ soit versé à la Ville de Valcourt pour les feux d'artifices lors de la Fête Champêtre qui s'est tenue le 15 août dernier.

PROPOSITION ADOPTÉE

7. RÈGLEMENTS

116-2015-08-17

7.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 200-10 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 200

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Valcourt applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 17 août 2015 à 19h00 sur le PREMIER projet de règlement numéro 200-10;

ATTENDU QUE la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 17 août 2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU:

D' adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 200-10 conformément à l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PROPOSITION ADOPTÉE

117-2015-08-17

7.2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 201-03
VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 201

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Valcourt applique sur son territoire un règlement de lotissement et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 17 août 2015 à 19h00 sur le PREMIER projet de règlement numéro 201-03;

ATTENDU QUE la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de lotissement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER:

D' adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 201-03 conformément à l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PROPOSITION ADOPTÉE

118-2015-08-17

7.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 203-05 VISANT À MODIFIER LE
RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 203

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Valcourt applique sur son territoire un règlement de permis et certificats et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE:

D' adopter par la présente le règlement numéro 203-05 conformément à l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 17 août 2015

8. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

9. VARIA Aucun ajout

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, MADAME LA CONSEILLÈRE, GAÉTANE LAFRANCE PROPOSE LA LEVÉE DE LA SÉANCE À 19H45.

Je soussignée, Sylvie Courtemanche, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Patrice Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient.

X

Sylvie Courtemanche
Directrice générale et secrétaire-trésorière

X

Patrice Desmarais
Maire

119-2015-08-17